

ACTIVITÉS ESTIVALES RÉGION DE L'EST

CAHIER D'INFORMATION

Été 2023

DES EXPÉRIENCES UNIQUES...

...sur les camps d'été ou dans votre communauté!

Félicitations pour votre participation à une activité estivale des cadets pour l'été 2023. Que ce soit au sein des centres d'entraînement des cadets (CEC) ou auprès des Programmes d'activités de cadets (PAC), vous aurez la chance de vivre des expériences uniques et enrichissantes.

Dans ce cahier, vous aurez les détails généraux sur l'ensemble des activités estivales. L'objectif est de vous livrer toutes les informations nécessaires pour vivre une expérience des plus agréables!

Notez que si vous ne désirez plus participer à une activité estivale, il est impératif d'informer vos officiers dès que possible afin d'offrir la chance à un autre cadet en attente.





PROGRAMME D'ACTIVITÉS DES CADETS (PAC)





GÉNÉRALITÉS

À quoi s'attendre des PAC?

Les cadets de première (PAC 1) et deuxième (PAC 2) année peuvent participer aux programmes d'activités des cadets (ou PAC). Les PAC proposent aux participants des activités variées, enrichissantes et stimulantes en lien avec le programme d'entraînement des cadets.

Voici un aperçu des activités possibles :

- Activités de leadership et de civisme
- Activités sportives
- Tir à la carabine
- Apprentissage de l'exercice militaire
- Géocaching
- Journée spécifique d'élément et activités d'engagement avec les Forces armées canadiennes
- Apprentissage du travail d'équipe
- Exercice avec nuitées.
- Et encore plus!

QUAND ET DURÉE



UNE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI* ENTRE LE 3 JUILLET ET LE 11 AOÛT

PAC 1 : 5 JOURS DU LUNDI AU VENDREDI, 8 H À 16 H



PAC 2 : 5 À 7 JOURS DU LUNDI AU VENDREDI/DIMANCHE (INCLUANT CERTAINES NUITÉES), 8 H À 16 H

NOTE : LA DURÉE, LE FORMAT AINSI QUE LE NOMBRE DE NUITÉE PEUVENT VARIER D'UN SITE À L'AUTRE.

SITES



DANS UNE LOCALITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS OU SUR UN CEC

CHAQUE ZONE A SA PROPRE RÉALITÉ ET SON HORAIRE DISTINCT POUR LES PAC. DES INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT SPÉCIFIQUES À CHAQUE PAC SERONT ENVOYÉES.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DES OFFICIERS DE VOTRE CORPS OU ESCADRON DE CADETS.

Suivez-nous sur Facebook pour voir du contenu sur les PAC de partout dans la province! La page sera accessible au début juin.



@PACQuebecCAP



CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS (CEC)





LE CEC

Il existe une grande variété de cours offerts aux cadets de troisième année d'entraînement et plus. Il y a aussi des opportunités de formation en ligne. La durée des cours varie de deux à sept semaines.

 **POUR PLUS D'INFO**

VISITEZ LE SITE [CADETS.CA](https://cadets.ca) DANS L'ONGLET ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ 

LES DIFFÉRENTES PAGES FACEBOOK DES CEC SERONT ACCESSIBLES LE 1ER JUIN.



POLITIQUE DE SORTIE

Règle générale, des permissions de sortie peuvent être accordées lors des fins de semaine. Il est toutefois possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours.

Pour plus d'information, écrivez au courriel générique du CEC ou suivez-nous sur les pages Facebook des CEC.

Notez que le formulaire d'autorisation de sortie doit être rempli et soumis.



CORRESPONDANCE

Vous devez écrire une lettre ou envoyer un article à un cadet/une cadette? Voici les informations nécessaires lors de l'envoi :

Prénom et Nom
Titre du cours

Adresse complète du CEC
(voir page 8 pour les coordonnées)

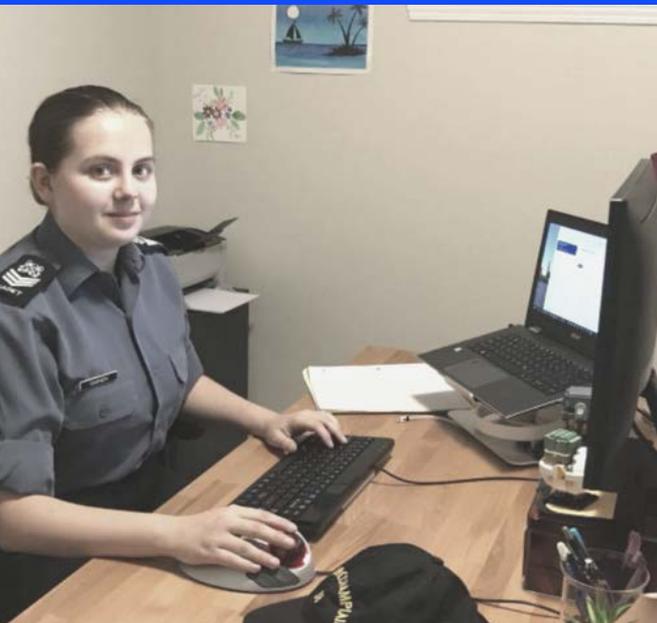


COMPTE CADET365

Un compte CADET365 est essentiel et nécessaire pour tous les cadets de troisième année et plus, car il permettra aux cadets de suivre certains éléments de formation à distance avant l'arrivée au CEC.

Assurez-vous de communiquer avec vos officiers pour obtenir votre courriel cadet et mot de passe. Le cours de sensibilisation à la cybersécurité doit être effectué avant le jour 1 de votre cours d'été.

Ressources d'aide: visitez le site cadets.ca dans l'onglet Cadet365. 



ENTRAINEMENT VIRTUEL À DISTANCE

Pour certains cours d'été, une semaine d'entraînement virtuel à distance sera nécessaire avant d'entrer sur le CEC.

Il est primordial que les cadets aient accès à leur compte Cadet365 **avant** le début de leur apprentissage à distance.



DATES

Les cadets qui participeront à un cours où un volet virtuel (formation en ligne) est requis recevront une convocation et tous les détails via CADET 365 (TEAMS).

Les formations se tiendront du 26 au 30 juin 2023.



MATÉRIEL

Afin de suivre la formation à distance, les cadets devront s'assurer d'avoir le matériel suivant:

- Accès à Internet
- Ordinateur ou appareil électronique permettant de fonctionner avec Microsoft Teams
- Matériel de prise de notes





TRANSPORT VERS LES CEC



Tenue lors des déplacements

Les cadets doivent voyager en uniforme (bottes, pantalon, ceinture, chemise, plaquette d'identification « name-tag », coiffure d'élément). Les épaulettes de grade, la cravate et les attributs de parade ne doivent pas être apportés. La vareuse doit être apportée pour certains cours (voir la liste de matériel).



Déplacement de groupe

Au plus tard le 2 juin 2023, les corps et escadrons de cadets recevront les dates et horaires de transport collectif pour les cadets allant aux CEC. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé.

Pour les cadets voyageant à l'extérieur du Québec, vous recevrez de votre officier de contact les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez toujours pas de renseignements une semaine avant le départ, veuillez le contacter.



Déplacement avec les parents

Les cadets habitant dans la région immédiate du CEC devront se présenter au CEC à partir de l'heure indiquée sur le plan de voyage donné par le corps ou escadron. Les parents qui voudraient conduire leur enfant directement au CEC, même s'il y a un autobus prévu, devront aviser dès que possible le CCD au MDN.CJRURSCEstJ4Mouv.CJRRCSEEasternJ4Mov.DND@forces.gc.ca.



Déplacement par avion

Vous recevrez de votre officier de contact des consignes supplémentaires sur la sécurité des bagages lors de transport aérien. Les cadets doivent avoir une pièce d'identité valide avec photo qui est émise par un gouvernement. Le nom et la date de naissance doivent être présents sur la carte (ex. carte RAMQ ou passeport).



CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Pour joindre une personne en devoir en tout temps du 24 juin au 26 août 2023, appelez au 1-800-810-2347.

Adresse:

Garnison Montréal
6560 rue Hochelaga
Bâtiment 212
Montréal (Québec) H1N 1X9

INFORMATION SUR LES CENTRES

**Vous avez un problème important concernant les CEC ou les PAC?
Communiquez avec l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est).
Téléphone: 514-730-1634 / Courriel: est-rocc-crco@forces.gc.ca**

CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE VALCARTIER

COORDONNÉES

Base de soutien de la 2e Division du
Canada Valcartier
CP 1000, succ. Forces
Courcellette (Québec) G0A 4Z0
Téléphone: 418-844-5000, poste
3500
Courriel: CECV@cadets.gc.ca

COURS OFFERTS

- Cours de musique militaire* (MM)
- Instructeur de conditionnement physique et sport* (ICPS)
- Instructeur d'exercice militaire et cérémonial* (IEMC)
- Chef d'équipe d'expédition* (CEE)
- Instructeur en survie* (IS)
- Membre d'équipe d'expédition (MEE)
- PAC 1
- PAC 2

*Les cours marqués d'un astérisque auront une semaine d'entraînement virtuel avant d'arriver au CEC.



CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE BAGOTVILLE

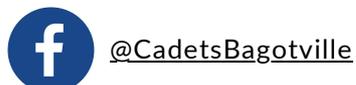
COORDONNÉES

Base des Forces canadiennes
Bagotville
CP 5000, succ. Bureau-chef
Alouette (Québec) GOV 1A0
Téléphone: 418-677-4000, poste
7906
Courriel: CECB@cadets.gc.ca

COURS OFFERTS

- Voile 1
- Voile 2
- Aviation avancée* (AA)
- Matelotage
- PAC 1
- PAC 2

*Les cours marqués d'un astérisque auront une semaine d'entraînement virtuel avant d'arriver au CEC.



CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE SAINT-JEAN

COORDONNÉES

Garnison Saint-Jean (bâtiment B-180)
25 Grand Bernier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J0J 1R0
Courriel: CEVC@cadets.gc.ca

COURS OFFERTS

- Cours de formation de pilote d'avion (CFPA)
- Cours de formation de pilote planeur (CFPP)





PARADES DE FIN DE COURS



CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE VALCARTIER

JUILLET

14 juillet, 10 h – MEE 1

21 juillet, 10 h – ICPS, IEMC

28 juillet, 10 h – MEE 2

AOUT

11 août, 10 h – MEE 3, MM, CEE, IS

CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE BAGOTVILLE



AOUT

11 août, 10 h – Voile 1, voile 2, AA, matelotage

CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS DE SAINT-JEAN



AOUT

12 août, 10 h – CFPP et CFPA



Départ du camp d'été

Les cadets pourront quitter le CEC avec leurs parents/tuteurs après la cérémonie de fin de camp. Une confirmation devra être soumise par le cadet dans la semaine avant son départ.

Les cadets qui retourneront par autobus seront informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant le départ.

SERVICES DISPONIBLES



Cantine (en soirée)



Service de barbier
(hebdomadairement)



Wifi (en soirée)



Téléphones publics



Service de soutien moral avec
un aumônier et un conseiller
jeunesse



Allocation d'instruction

Les cadets devront arriver au centre d'entraînement des cadets avec un spécimen de chèque et le formulaire de dépôt direct (CDT-130) afin de permettre le versement de leur allocation d'instruction et le remboursement des frais de transport de certains cadets par dépôt direct.

Il est à noter que tous les cadets des cours de 2 semaines et plus recevront en argent un montant de leur allocation pendant le camp afin de leur permettre d'avoir de l'argent de poche pour leurs dépenses personnelles. Il est tout de même recommandé d'apporter au CEC un montant d'environ 20 \$ comme argent de poche.

DISCIPLINE

Tous les participants doivent respecter les règlements promulgués par les autorités du CEC incluant les règles de vie communautaire et le code de discipline.

 Cliquer sur l'icône pour consulter le code de conduite des cadets.



La consommation ou la possession de drogue, alcool, médicament non prescrit ou boisson énergisante est interdite.

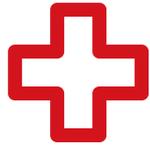


Les armes à feu et armes blanches (canifs, couteaux, machettes, fusées de détresse) sont prohibées. Les pointeurs laser, briquets et tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.

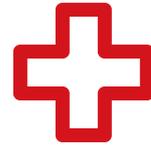


Aucun produit de tabac ou de vapotage n'est vendu dans les cantines de camps d'été. La possession et la consommation de cannabis sont interdites pour les cadets.

Des programmes sont en place pour inciter le personnel et les cadets à cesser de fumer. Au besoin, les cadets sont invités à apporter avec eux leur thérapie de remplacement à la nicotine.



RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX



Des services médicaux primaires et des soins dentaires d'urgence sont disponibles sur chacun des CEC. Lorsque vous recevrez l'offre de participation, il est important de déclarer tout changement de condition médicale à la section médicale. Une mauvaise déclaration pourrait, dans certains cas, entraîner un retour à la maison avant l'embarquement ou lors de l'arrivée au centre.



Médication

Nous encourageons fortement les cadets ayant en leur possession des médicaments sous ordonnance à utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale. Il est demandé que les cadets arrivent avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète du camp. Les médicaments en vente libre sont autorisés, mais les cadets ne peuvent les garder avec eux. Les médicaments devront être dans leur emballage d'origine, scellés et non périmés. Le formulaire de l'*OAIC 16-04 Annexe C*  devra être rempli et signé par les parents afin que le cadet l'ait avec lui à son arrivée au centre.



Épipen

Les cadets ayant une condition médicale pouvant occasionner un choc anaphylactique doivent **obligatoirement** avoir en leur possession deux (2) Épipen *non périmés* ainsi qu'une copie du plan d'urgence.



Vaccination

Nous recommandons que les cadets soient à jour dans leur vaccination selon les recommandations du programme d'immunisation de leur province d'origine. Les cadets doivent apporter leur carnet de vaccination ou une copie de celui-ci. La mise à jour de la vaccination à la COVID-19 est fortement recommandée, mais non obligatoire, pour participer aux activités estivales.



Lunettes, verres, lentilles cornéennes et monture

Ces articles sont considérés comme des articles personnels du cadet. Conséquemment, il est fortement recommandé au cadet et aux parents de se doter d'une assurance pour la réparation ou le remplacement des lunettes. De plus, les cadets qui portent des lunettes doivent avoir avec eux une paire de lunettes de rechange et une copie de l'ordonnance. Les cadets sont responsables de leurs lunettes et doivent réduire le risque de perte et de dommage (ex. en portant un cordon de retenue). En cas de bris durant le séjour au centre, le personnel coordonnera le remplacement avec les parents et les frais encourus seront défrayés par les parents.



LISTE DE MATÉRIEL À APPORTER



Uniforme

- Uniforme pour le départ (voir p. 7 pour les détails)
- T-shirt d'élément (2)
- Bas de laine (2)
- Polar (doublure du manteau d'hiver) (1)
- Tenue d'instruction avec bottes (élément Marine)
- Tenue de campagne avec bottes (Armée & Aviation)

Vêtements et équipements spécifiques à un cours

Cours de sport

- Espadrilles supplémentaires

Cours d'exercice militaire

- Vareuse

Cours de musique

- Instrument de musique personnel (facultatif – *l'instrument est la responsabilité personnelle du cadet*)
- Vareuse

Cours de la Marine

- Souliers d'eau
- Vêtements adaptés aux activités nautiques (maillot supplémentaire, etc.)

Cours d'expédition

- Bottes de marche (facultatif)
- Souliers d'eau

Cadet-cadre

- Journal de bord phase 5/cadet-maitre/niveau 5

Vêtements civils

- Espadrilles (1)
- Pantalons courts (2)
- Pantalons longs (2)
- Pantalons de jogging (1)
- T-shirt de sport (3)
- Chandail à manches longues (2)
- Bas de coton (7)
- Sous-vêtements (7)
- Pyjama (1)
- Maillot de bain (une pièce, de type sport) (1)

Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool/la drogue ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.

Articles personnels nécessaires

- Savon/porte-savon
- Shampoing/revitalisant
- Peigne ou brosse à cheveux
- Accessoires de cheveux (élastiques, pinces, etc.)
- Brosse à dents, dentifrice et soie dentaire
- Sandales de douche
- Débarbouillettes (2)
- Serviettes de bain (2)
- Antisudorifique
- Savon à lessive
- Serviettes sanitaires/tampons/produits d'hygiène féminine
- Rasoir et crème à raser
- Baume pour les lèvres
- Cadenas à combinaison (2)
- Casque de bain
- Cahier de notes (style cahier Canada)
- Coffre à crayons et crayons
- Trousse de cire noire à chaussure
- Coupe ongle/lime
- Cintres (5)
- Mouchoirs
- Crème solaire (protection 30)
- Chasse-moustique
- Petit sac à dos/gourde (facultatif)
- Appareil électronique (choix personnel)
- Fer à repasser (facultatif)
- Serviettes humides (expédition)
- Cordon de retenue pour les lunettes
- Bracelet « MedicAlert » fortement recommandé (allergies/problèmes de santé sévères).

IMPORTANT, NE PAS OUBLIER

- Carte d'assurance maladie (**obligatoire**)
- Médicaments sous ordonnance (dans le contenant original/Dispill et avec une copie de la prescription valide)
- Formulaires:
 - OAIC 16-04, Annexe C  pour les médicaments en vente libre/Prescription **rempli et signé**
 - Autorisation de sortie **rempli et signé**
 - Dépôt direct (CDT-130) avec spécimen de chèque
- Argent de poche (recommandé 20 \$)
- Carte d'appel (au besoin. Assurez-vous de tester la carte avant le départ.)